Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215601840-20260127-D_2026_007-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUESTEMBERT
Séance du Mardi 27 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 27 janvier à 20h00, le Conseil municipal de Questembert, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages de la Ville de Questembert, sous la Présidence de M. Boris LEMAIRE, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice	29
Nombre de conseillers municipaux présents	21
Nombre de conseillers municipaux absents représentés	03
Nombre de conseillers municipaux absents	05
Nombre de votants	24

Date d'envoi des convocations : Mercredi 21 janvier 2026

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Boris LEMAIRE, Jacky CHAUVIN, Jean-Pierre LE METAYER, Valérie JEHANNO, Maxime PICARD, Alain LOUIS, Rachel GUIHARD, Christelle LANOË, Patricia STEVANT, Anthony LECOINTRE, Corinne CHAUMIEN, Alain GUENEGO, Pierre-Alexandre PABOEUF, Marie-Christine DANILO, Anthony JUHEL, Patrick DUBOIS, Roger RICHARD, Frédéric POEYDEMENGE, Laurianne ROY-FLEURY, Vincent THEBAULT, Kevin MENANT

Procurations :
Mme Sylvaine TEXIER à Corinne CHAUMIEN
M. David BLANCHARD à M. Pierre-Alexandre PABOEUF
Mme Nathalie GUILLO à Mme Christelle LANOË

Absents :
Mme Jeannine MAGREX
Mme Brigitte DELAUNAY
Mme Monique LE BRECH
Mme Isabelle ELAIN
M. Benjamin VAUTRIN

Secrétaire de séance : M. Maxime PICARD

Délibérations publiées le : mercredi 28 janvier 2026

2026 -007 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés et supprimés par l'organe délibérant de la collectivité ou de

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215601840-20260127-D_2026_007-DE

l'établissement.
Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents dans la collectivité.

Le recrutement récent d'une chargée de la commande publique nécessite la création d'un poste de catégorie C, poste actuellement ouvert sur un poste de catégorie B.
Il convient également de créer un poste de technicien principal 2ème classe pour le bureau d'études bâtiments ouvert aujourd'hui sur un poste de catégorie C.

Date délibération création l'emploi	***Date d'effet création poste***	***Création de poste /Grade***	***Nombres de postes***	***Filière***	***Pôle/service***	***Temps de travail***	***Suppression de poste / Grade***	***Motif***
28/01/2026	01/04/2026	Technicien ppal 2ème classe	1	Technique	Cadre de vie-environnement/bureau d'études	Temps complet		Recrutement
28/01/2026	01/03/2026	Adjoint administratif	1	Administrative	Ressources/commande publique	Temps complet		Recrutement

Les membres du Comité Social Territorial seront sollicités lors de la prochaine séance pour supprimer 1 poste actuel en catégorie B (rédacteur territorial) et 1 poste actuel en catégorie C (agent de maîtrise principal). La suppression de ces postes sera ensuite inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité ces créations de poste.

Monsieur le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Pour copie certifiée conforme,
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Fait à Questembert, le 28 janvier 2026.

Le secrétaire de séance
Maxime PICARD

Le Maire,
Boris LEMAIRE